

CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE DE PARIS

Démos 10 ans



10 ans



DÉMOS
PHILHARMONIE DE PARIS

DÉMOS : UNE TRANSFORMATION DE LONGUE PORTÉE

Lorsqu'en 2010, nous avons lancé nos premiers orchestres d'enfants en Île-de-France sous l'intitulé Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), nous avons approfondi les fondements sur lesquels reposaient des expériences déjà menées par la Cité de la musique : agir sur les territoires en difficulté ; s'adresser à des filles et garçons de 7 à 12 ans dont les représentations culturelles ne sont pas encore figées ; garantir la gratuité aux familles ; proposer un apprentissage inscrit dans la régularité et la durée en croisant les compétences musicales de nos équipes éducatives et celles relevant du champ social.

La première phase de Démos a rapidement fait la démonstration de son efficacité. Après trois années, plusieurs données que nous pressentions dès le départ se sont confirmées : le déterminisme social peut être combattu par une démarche d'éducation artistique appropriée ; la musique est un art qui rassemble, porteur d'universaux et de valeurs cognitives spécifiques, mais les usages – à la fois les représentations et les modes de vie – fragmentent et limitent sa diffusion.

Forts de cette réussite en Île-de-France, nous décidâmes d'élargir notre champ d'action à l'Aisne et à l'Isère. Cette nouvelle expérience couronnée de succès nous a permis de créer ensuite trente orchestres dans la France entière, des Hauts-de-France à l'Occitanie jusqu'aux départements d'outre-mer.

Pour tous les bénéficiaires, Démos représente un atout formidable. Il enrichit leur capital culturel et élargit leurs choix possibles de parcours de vie. Il montre également qu'un apprentissage musical totalement revisité, fondé sur des techniques

collectives et participatives, contribue à l'élaboration d'une culture commune aux différentes composantes de notre société.

Dans cette logique de décloisonnement, nous sommes en train de poser les bases d'un déploiement encore plus vaste à même de transformer l'approche de la musique, en lançant un projet spécifique avec l'Orchestre de Paris et en impulsant jusqu'à soixante orchestres dans toute la France.

En 2020, à l'occasion du 10^e anniversaire de Démos, nous allons donc développer nos partenariats avec les collectivités locales déjà impliquées et avec de nouveaux territoires non encore irrigués par notre projet. Nous tenons à remercier chaleureusement l'État pour le soutien très important qui rend possible le renforcement de notre dispositif et la communauté de mécènes engagée à nos côtés.



© PATRICK MESSINA

Laurent Bayle

Directeur général de la Cité de la musique
Philharmonie de Paris

LILIAN THURAM, PARRAIN INSPIRÉ



© BERTRAND GAUDILLÈRE

Champion du monde de football en 1998 et président de la fondation Éducation contre le racisme, Lilian Thuram est pour Démon un parrain enthousiaste et impliqué.

Né aux Antilles et arrivé en France métropolitaine à l'âge de neuf ans, Lilian Thuram a grandi dans une cité de la banlieue parisienne. Il découvre la musique classique grâce à son institutrice de CM2, qui fait écouter chaque vendredi à ses élèves un répertoire varié. Bouleversé par ce qu'il entend, il n'osera cependant pas assumer ce que lui inspire cette musique.

« Les gamins des banlieues sont conditionnés dès leur plus jeune âge, explique-t-il. Pour eux, la musique classique est un corps étranger, un truc inaccessible, qui ne leur est pas destiné. Et à l'époque, des programmes comme Démon n'existaient pas. C'est presque une revanche pour moi de m'impliquer aujourd'hui pour le développement de Démon. C'est un projet extraordinaire, qui offre la possibilité aux enfants de s'enrichir culturellement par la musique classique, sans aucune barrière sociale ou économique. Cette démarche ouvre leur horizon. »

Lilian Thuram prend très à cœur son rôle de parrain et poursuivra son engagement pour participer au développement de nouveaux orchestres sur l'ensemble du territoire.

Le projet Démon est sous le parrainage de Lilian Thuram et de sa fondation Éducation contre le racisme.

KHATIA BUNIATISHVILI, MARRAINE DE CŒUR



© CLAIRE GABY

Née en Géorgie en 1987, Khatia Buniatishvili commence le piano à l'âge de 3 ans, donne son premier concert avec l'Orchestre de chambre de Tbilissi à 6 ans et se produit à l'étranger à 10 ans. Elle étudie à Tbilissi avec Tengiz Amiredjibi et se perfectionne à Vienne avec Oleg Maisenberg. Elle fait ses débuts aux États-Unis au Carnegie Hall de New York en 2008. Depuis, elle se produit dans les plus grandes salles partout dans le monde.

Désormais installée à Paris, elle a réuni au fil de ses récitals à la Philharmonie un public de plus en plus diversifié et surtout, de plus en plus jeune. En effet, Khatia Buniatishvili a le don du partage et la volonté farouche de transmettre l'amour de la musique aux nouvelles générations sans limitation sociale ni culturelle.

C'est aussi pourquoi elle s'est engagée dès 2017 aux côtés des enfants de Démon pour le premier Gala de la Philharmonie. À l'occasion des 10 ans du projet, elle décide de devenir marraine de Démon et de s'impliquer durablement en musique avec les enfants pour les soutenir dans leur apprentissage et inviter le public à les découvrir sur scène.

SOMMAIRE

LE PROJET	P. 8
LA STRUCTURATION DE DÉMOS	P. 10
UNE IDENTITÉ SINGULIÈRE	P. 16
UNE COMMUNAUTÉ MUSICALE, ÉDUCATIVE ET SOCIALE	P. 20
LES IMPACTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	P. 26
LE BUDGET	P. 33
LES CHIFFRES CLÉS	P. 36
DÉMOS EN RÉSUMÉ	P. 37
STRUCTURES OPÉRATRICES	P. 38
LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET MÉCÈNES	P. 39

LE PROJET

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de **démocratisation culturelle** centré sur la pratique musicale en orchestre.

Dans une cohérence pédagogique et artistique globale, il propose un **apprentissage de la musique classique** à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'**un accès facile à cette pratique** dans les institutions existantes.

Le projet s'adresse à des enfants de **7 à 12 ans** habitants dans des quartiers relevant de la **politique de la ville (QPV)** ou dans des **zones de revitalisation rurale (ZRR)** éloignées des lieux de pratique.

Chaque enfant se voit confier un instrument de musique **pendant trois ans**. Encadré par des professionnels de la musique et du champ social, **il suit des cours hebdomadaires de 3 h 30 en moyenne** et retrouve régulièrement les autres enfants du même territoire pour une répétition en orchestre (« tutti »). Un grand concert est organisé en fin d'année dans un lieu emblématique du territoire.



© AVA DU PARC

ÉVOLUTION EN QUATRE PHASES (2010 À 2022)

Dès sa création en 1995, la Cité de la musique a fait le choix du collectif et de la transmission orale pour ses ateliers de pratique musicale, visant à offrir à tous les publics un meilleur accès à la musique. De là est né Démos, Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale.

1^{RE} ET 2^E PHASES (2010-2015)

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE EN DEUX PHASES

4 orchestres – 420 enfants en Île-de-France (2010-2012)

10 orchestres – 840 enfants en Île-de-France et en région (2012-2015)

Les premiers résultats observés confirment la pertinence du dispositif, permettant l'extension du projet.

3^E PHASE (2015-2018)

UN PROJET STRUCTURANT À L'ÉCHELLE NATIONALE

35 orchestres – 3 600 enfants en France

L'ouverture de la Philharmonie de Paris en 2015 offre de nouveaux moyens pour répondre aux grands enjeux sociétaux. S'appuyant sur son expérience et sur sa conviction que la culture est un puissant vecteur de cohésion sociale, la Philharmonie de Paris entend jouer son rôle en ancrant Démos plus fortement dans les quartiers sensibles d'Île-de-France et en se déployant aussi dans les QPV et ZRR en région.

4^E PHASE (2019-2022)

VERS UN DOUBLEMENT DU NOMBRE D'ORCHESTRES

Vers 60 orchestres – près de 6 000 enfants en France

Les succès rencontrés par Démos 3 ont été confortés, le 23 mai 2018, par l'annonce de Françoise Nyssen (alors ministre de la Culture), d'un accroissement très important de son soutien aux orchestres d'enfants Démos, saluant ainsi la réussite de cet ambitieux programme musical et social. Une attention particulière sera donnée aux territoires plus ruraux et aux pôles urbains de taille moyenne.



Démos fêtera son dixième anniversaire en 2020, confirmant ainsi la pertinence du projet et sa pérennité. Cette étape importante est la preuve que les facteurs clés pour s'inscrire dans la durée sont l'amélioration continue du dispositif et l'adaptation aux spécificités locales. Les phases successives ont permis ces ajustements. Les 10 ans permettent aujourd'hui, plus que jamais, de mettre en regard les étapes précédentes et les perspectives à venir afin de faire des 60 orchestres une réussite.



LA STRUCTURATION DE DÉMOS

PILOTAGE NATIONAL PHILHARMONIE DE PARIS

La Philharmonie de Paris assure le pilotage national de Démos. Elle est majoritairement maître d'ouvrage du projet en Île-de-France et se charge de la coordination globale dans les autres régions. À partir de 2020, des premières expérimentations seront en cours pour que le pilotage en Île-de-France ne relève plus de la Philharmonie de Paris, mais d'une structure locale comme dans les autres régions françaises.

Les équipes de la Philharmonie veillent à la cohérence éducative et pédagogique du projet et assurent son déploiement sur le territoire. Pour cela, elles prennent en charge la recherche des financements de mécénat au niveau national, des financements des collectivités locales en Île-de-France et répartissent les fonds de l'État dédiés au projet.

Elles opèrent un suivi auprès des élus et des structures opératrices impliqués dans le projet et assurent le suivi administratif, budgétaire et financier du projet.



© DAVID LE DÉODIC



© PHILIPPE GISSELBRECHT

COPILOTAGE DANS CHAQUE RÉGION PHILHARMONIE/STRUCTURE LOCALE

La gestion opérationnelle de la majeure partie des orchestres d'Île-de-France est directement assurée par la Philharmonie de Paris. Elle est également présente pour toutes les étapes officielles du projet (lancement officiel de l'orchestre, remise d'instruments, conférences de presse, concerts de fin d'année...)

En revanche, hors Île-de-France, cette gestion opérationnelle est assurée avec les structures opératrices locales : la Philharmonie de Paris leur met à disposition des outils pédagogiques, assure les plans de formation, les missions de conseil et apporte une contribution financière correspondant à près des 2/3 du budget de chaque orchestre.

La structure opératrice locale peut être un établissement public culturel, un orchestre, un conservatoire, une structure sociale voire une collectivité locale directement. Elle recrute du personnel permanent, notamment le coordinateur territorial, dont le poste est financé grâce à la contribution de la Philharmonie, et les intervenants musicaux.



© AVA DU PARC

LES PRINCIPES DU DÉPLOIEMENT NATIONAL UN SYSTÈME DE CO-CONSTRUCTION

Le déploiement national de Démon s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les collectivités locales. La méthode consiste à adapter le modèle aux réalités du terrain et à soutenir les politiques publiques locales en identifiant prioritairement les territoires classés politique de la ville ou situés dans les zones rurales éloignées des lieux de pratique culturelle.

Il s'agit également de répondre aux collectivités qui souhaitent amplifier leur politique en matière d'éducation artistique, et en particulier musicale, en accord avec les principes de Démon.

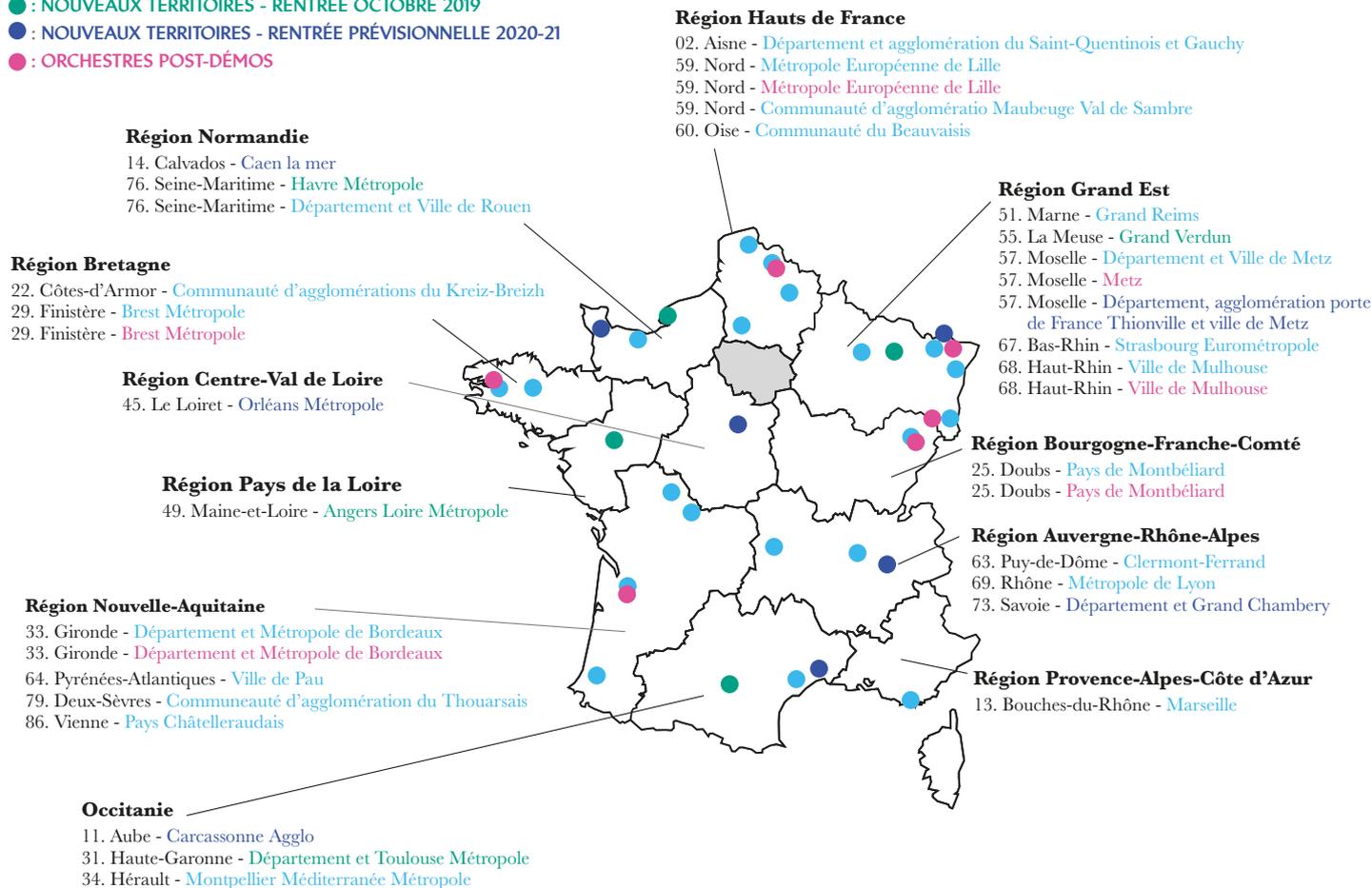
En Île-de-France, comme en région, la création d'un orchestre Démon suppose la mise en place d'un système de coopération complexe qui fédère :

- des collectivités territoriales partenaires ;
- des orchestres (Orchestre de Paris, Orchestre Symphonique Divertimento, Les Siècles, Orchestre national d'Île-de-France, Orchestre de Pau Pays de Béarn, Orchestre national de Lille, Orchestre national de Lorraine, Orchestre national de Lyon...);
- des conservatoires et écoles de musique (à Mulhouse, Brest, Montpellier, Beauvais, Angers, Le Havre, Verdun, etc.);
- des structures et autres acteurs sociaux (Apprentis d'Auteuil, centres sociaux, maisons des jeunes, maisons de quartier, centres d'animation, maisons de l'enfance, maisons de territoire, Aide sociale à l'enfance, assistantes sociales... ;
- les caisses d'allocations familiales.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ORCHESTRES DÉMOS

DÉPLOIEMENT ET NÉGOCIATIONS EN SEPTEMBRE 2019 :

- : ORCHESTRES EXISTANTS ET RENOUVELLEMENT
- : NOUVEAUX TERRITOIRES - RENTRÉE OCTOBRE 2019
- : NOUVEAUX TERRITOIRES - RENTRÉE PRÉVISIONNELLE 2020-21
- : ORCHESTRES POST-DÉMOS



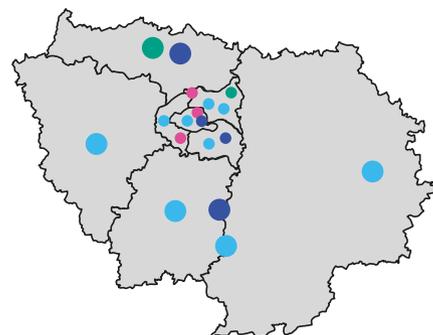
Territoires d'Outre-Mer

- 971. Guadeloupe - Cap Excellence
- 973 - Guyane
- 974. La Réunion - Agglomération CINOR
- 974. La Réunion - Agglomération CINOR
- 976 - Mayotte

Région Île-de-France

- IDF - Orchestre des Jeunes Démos
- 75. Orchestre Démos - conservatoires Paris
- 75. Orchestre Démos Philharmonie de Paris
- 75. Paris
- 75. Paris - DASCO
- 77-91. Seine-et-Marne/Essonne - Grand Paris Sud
- 78. Yvelines
- 91. Ouest Essonne
- 91. Essonne Val d'Yerres - Val de Seine
- 92. Hauts-de-Seine

- 93. Seine-Saint-Denis - Est Ensemble
- 93. Seine-Saint-Denis - Plaine Commune
- 93. Seine-Saint-Denis - Grand Paris Grand Est
- 94. Val-de-Marne - Grand-Orly Seine Bièvre
- 94. Val-de-Marne - Grand-Orly Seine Bièvre Est
- 95. Val d'Oise Nord
- 95. Val-d'Oise - Roissy Pays de France
- 95. Val-d'Oise - Argenteuil



PARCOURS DE L'ENFANT

Chaque enfant se voit confier un instrument de musique pendant trois ans.

Il suit trois à quatre heures de cours collectifs par semaine, qui peuvent se dérouler dans quelques cas directement à l'école ou en dehors du temps scolaire dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter.

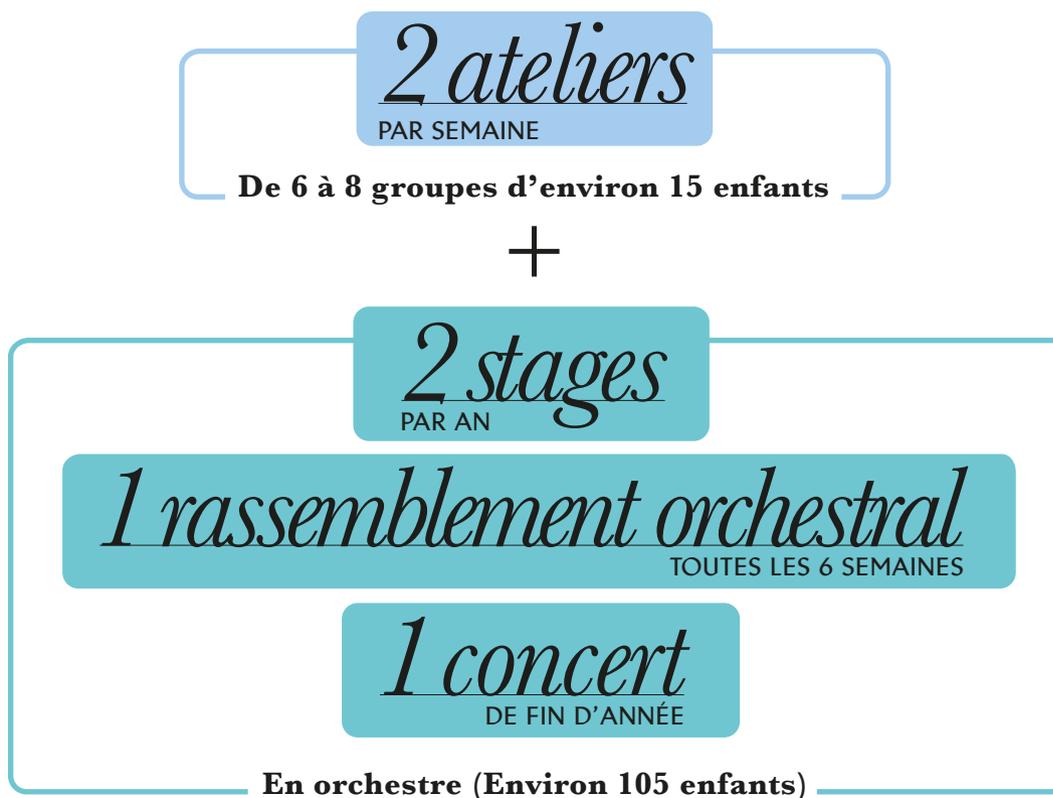
Ces séances, encadrées par deux musiciens (professeurs de conservatoire, d'école de musique ou musiciens d'orchestre) et un professionnel du champ social, se font par groupes d'une quinzaine d'enfants, qui apprennent la musique par famille d'instruments.

Les enfants répètent en moyenne une fois par mois tous ensemble sous la direction d'un chef d'orchestre (tutti).

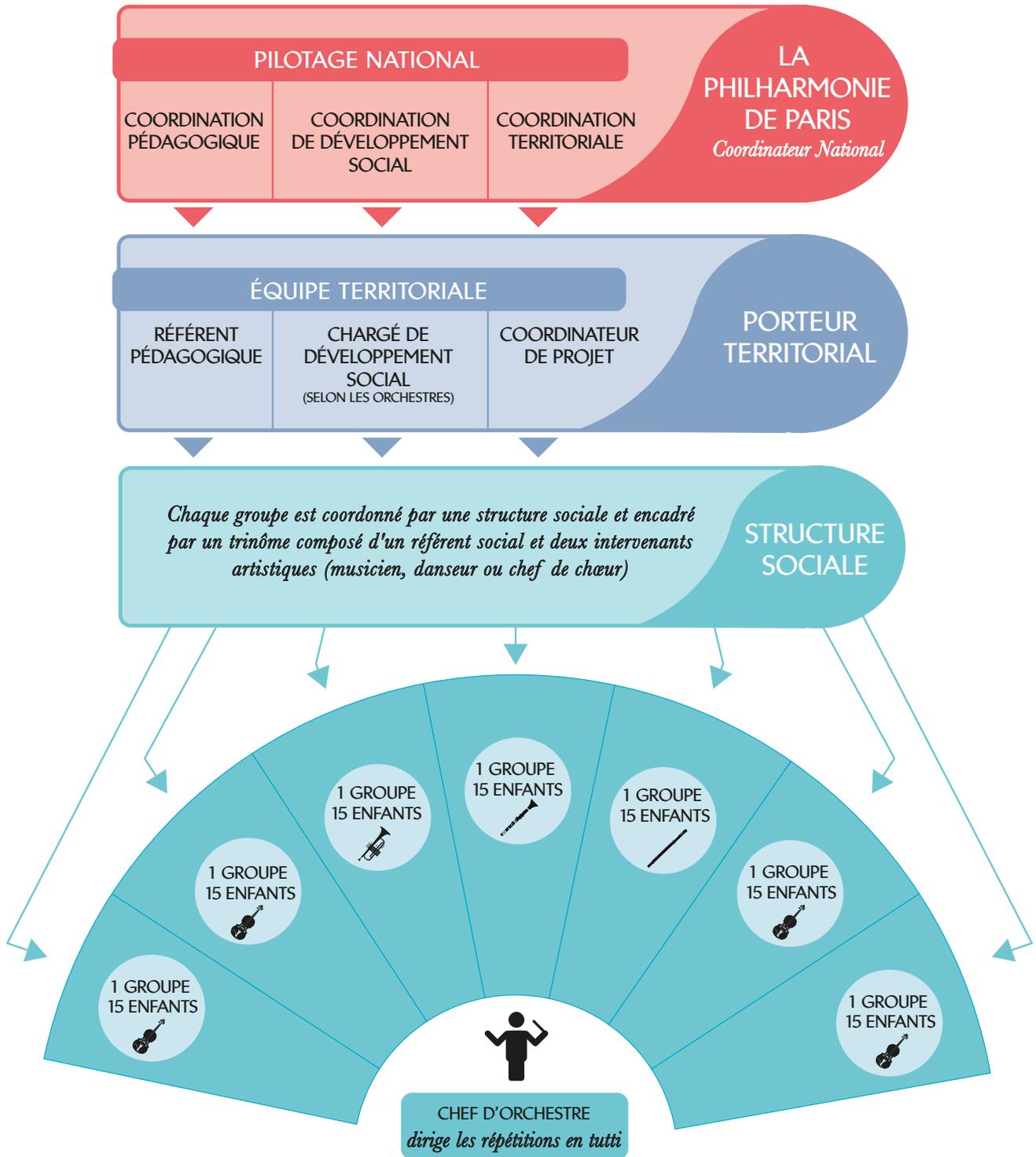
Chaque année, un grand concert est organisé dans un lieu (le plus souvent une salle de spectacle) emblématique du territoire où est implanté l'orchestre. Au cours des trois années que dure le projet, ce concert se déroule au moins une fois à la Philharmonie de Paris.

S'il poursuit sa pratique musicale à l'issue des trois années de Démos, l'enfant peut conserver son instrument.

LE DÉROULÉ D'UNE ANNÉE POUR UN ENFANT



LE FONCTIONNEMENT D'UN ORCHESTRE DÉMOS (105 ENFANTS)





UNE IDENTITÉ SINGULIÈRE

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Démos privilégie l'apprentissage collectif qui favorise à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants.

L'entrée dans la musique se fait directement par la pratique : il s'agit de jouer ensemble des pièces de répertoire, arrangées et donc adaptées au niveau des enfants. Les notions théoriques (lectures, écriture...) sont intégrées progressivement à partir de la deuxième année.

La pratique du chant et de la danse favorise une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique.

L'apprentissage est complété par des concerts, la visite de musées ou d'ateliers de lutherie permettant aux enfants de découvrir plus largement le monde de la musique.



© JULIEN MIGNOT

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Chaque structure sociale impliquée dans le projet est chargée de constituer le groupe de quinze enfants qui participe au dispositif pendant les trois années.

La structure désigne un référent social, garant de l'accompagnement global de l'enfant, présent pendant les ateliers et les répétitions. Le référent social travaille en étroite collaboration avec l'équipe artistique (musiciens, danseurs, chef de chœur) qui mène les ateliers. Il assure l'interface entre les différents partenaires du projet (enfants, familles, structures locales, équipe de la Philharmonie...).

Facilitateur, il suit la bonne conduite du projet sur le territoire, en cohérence avec le projet éducatif et social de sa structure. Pour cette dernière, l'action musicale est au service de l'épanouissement et du développement personnel des enfants, ainsi que du soutien à la parentalité. Elle crée aussi une dynamique territoriale en impliquant les familles et les habitants vivant à proximité.



© AVA DU PARC



© ROMAIN BASSENNE

L'EXIGENCE MUSICALE

La musique, au cœur du projet, est un véritable outil éducatif qui propose d'appréhender l'excellence et l'exigence d'un point de vue individuel, mais également dans une acception collective. L'orchestre permet aux encadrants du projet, qu'ils soient musiciens ou professionnels du champ social, de travailler avec les enfants sur des temps longs (environ deux heures sur chaque séance) et d'aiguiser la concentration, l'écoute et le respect de l'autre.

Le choix des répertoires est également un marqueur de l'exigence musicale. Chaque pièce est sélectionnée en concertation avec les chefs d'orchestre en fonction des choix pédagogiques propres à chaque année. Le répertoire « classique » est ainsi privilégié allant de la musique baroque à la création contemporaine. Une ouverture sur les traditions populaires est incluse dans le cycle des trois années. Chaque œuvre est retravaillée par un arrangeur, conformément à un cahier des charges précis, offrant la possibilité à chaque musicien de jouer selon son degré de technicité et d'apporter sa contribution à la production collective.

Ces trois années d'apprentissage sont ponctuées par de grands concerts permettant aux enfants de se produire en public sur les principales scènes musicales de leur territoire. Ces moments forts, qui réunissent tous les acteurs du projet (enfants, familles, partenaires institutionnels, référents sociaux, mécènes, etc.), sont également importants pour sa valorisation et l'implication de toutes les parties prenantes.



**UNE
COMMUNAUTÉ
MUSICALE,
ÉDUCATIVE ET
SOCIALE**

UN ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Un des points forts du projet Démon est un encadrement éducatif faisant intervenir des partenaires aux compétences complémentaires : des musiciens et des travailleurs sociaux ou des animateurs venus de l'éducation populaire.

LES INTERVENANTS ARTISTIQUES

L'animation artistique des ateliers est assurée par des instrumentistes professionnels (musiciens d'orchestre, professeurs de conservatoire, titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant...), des chefs de chœur et des danseurs.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

LES RÉFÉRENTS SOCIAUX

Le suivi éducatif et l'accompagnement social sont assurés par les référents sociaux, dont les profils sont divers (animateurs socioculturels, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychologues, etc.). Ils sont accompagnés dans leurs missions par l'équipe Démon, qui veille à la cohérence éducative globale de chaque orchestre.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

LES CHEFS D'ORCHESTRE

Chaque orchestre est suivi par un jeune chef d'orchestre de haut niveau qui s'implique dans l'ensemble des réflexions pédagogiques.

En région, le chef de chaque orchestre est choisi en concertation avec la structure porteuse du projet sur le territoire.



© AVA DU PARC

UN ACCENT SUR LA FORMATION

Démos accompagne les professionnels à travers des programmes de formations correspondant aux besoins identifiés par l'équipe projet.

LES FORMATIONS AUTOUR DU PROGRAMME MUSICAL

Un programme de formations soutenu par l'AFDAS est proposé tant aux intervenants pédagogiques qu'aux travailleurs du champ social. Il permet ainsi de renforcer la cohésion au sein de chaque groupe.

LES FORMATIONS AUTOUR DU TRAVAIL SOCIAL

Un programme spécifique de formations est également proposé aux travailleurs du champ social ainsi qu'aux artistes intervenants, favorisant le dialogue, le croisement des compétences et l'émergence d'une culture professionnelle.



© AVA DU PARC



© BERTRAND GAUDILLÈRE

LES LIENS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Dès sa première phase, le projet Démos a été conçu avec des partenaires du champ social : il s'agissait prioritairement de faciliter la relation de proximité avec les enfants et leur famille et de permettre aux orchestres d'intégrer un pourcentage significatif d'enfants en difficulté voire en rupture avec le système scolaire. Néanmoins, le dispositif a toujours eu, d'une façon ou d'une autre, un lien avec l'école. Avec le développement de Démos, les relations avec l'Éducation nationale se sont sensiblement consolidées et plusieurs niveaux de partenariats ont été mis en place, en fonction des territoires.

Les professionnels du champ social, et notamment ceux des dispositifs de réussite éducative (DRE), assurent le lien avec les écoles. Ils travaillent avec les enseignants sur le parcours éducatif global des enfants.

Un tiers des enfants impliqués dans le projet Démos sont repérés par les enseignants des territoires concernés.

Les professionnels du champ social créent par ailleurs des dynamiques qui s'intègrent dans les projets d'éducation artistique et culturelle des écoles (concert des groupes Démos dans les écoles, invitations à des concerts dans des salles du territoire...).

Les principales formes de coopérations avec le milieu scolaire sont les suivantes:

- La participation des orchestres à la vie de l'école : les écoles sont invitées aux concerts de fin de saison de Démos, les ateliers Démos sont intégrés aux parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)...
- L'intégration du dispositif au sein de l'école : une partie des ateliers musicaux se déroulent sur le temps scolaire (1 à 2 heures), l'autre partie sur le temps périscolaire (2 à 3 heures), comme à Mulhouse, Brest, Strasbourg et Le Havre.
- En 2019-2020, à Mulhouse, le partenariat avec l'Éducation nationale se poursuit dans les collèges, les élèves de la première cohorte entrant tous simultanément en 6^e. Un partenariat éducatif se construit entre le conservatoire de Mulhouse et cinq établissements scolaires de la ville.

Le nouveau déploiement du dispositif Démos est l'occasion de réaffirmer et conforter la coopération entre l'Éducation nationale, le champ social et la Philharmonie de Paris, afin de renforcer les dynamiques transversales sur le terrain.



© AVA DU PARC

LES RESSOURCES EN LIGNE ET LE RÉFÉRENTIEL

Le site internet de Démon est à la fois un outil de communication et de documentation du projet. Il comprend non seulement un agenda d'événements, une cartographie des acteurs et des données concernant l'activité de chaque orchestre, mais aussi une bibliothèque de ressources numériques (enregistrements, partitions, etc.) destinée aux professionnels de Démon (environ 1 400 professionnels). L'ensemble de la documentation et des ressources a vocation à constituer, à terme, un véritable référentiel apportant une description fine des enjeux et des objectifs éducatifs ainsi que des procédés et méthodes déployés sur le terrain, de façon à transmettre une compréhension globale du dispositif aux professionnels.

Les ressources en ligne comprennent plus de 9 500 partitions, 700 enregistrements audio, 130 vidéos pédagogiques, 60 reportages photo et de nombreux textes détaillant l'activité du projet.

Le référentiel Démon regroupe tous les outils permettant aux professionnels impliqués dans le projet d'accompagner le parcours de l'enfant au sein du projet, en apportant à l'apprentissage musical un cadre éducatif (guides pédagogiques, bibliothèque d'outils, etc.). Il permet notamment d'assurer la cohérence pédagogique et éducative globale d'un projet national ainsi que l'échange de savoir-faire et d'innovation apportés par chaque professionnel sur le terrain.

Retrouvez les ressources du projet Démon :
demos.philharmoniedeparis.fr/ressources-et-referentiel.aspx
Accès réservé aux professionnels du projet.



LES IMPACTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX



© VINCENT NGUYEN

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

Démos suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de chaque phase de trois années, plus de 50 % d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage musical. Les études réalisées montrent que Démos, dispositif à la fois ouvert et structuré, fait évoluer la relation des enfants aux apprentissages (gain des capacités d'attention et de concentration, goût de l'effort, rigueur et assiduité) et améliore leur confiance en eux (regards positifs portés par les familles, encadrement éducatif, valorisation des enfants, etc.). Il développe également le respect de l'autre (socialisation, développement de l'empathie à travers le vécu d'émotions partagées), l'envie de communiquer ainsi que l'expressivité.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET À LA FAMILLE

Les parents sont sollicités tout au long du projet pour accompagner leurs enfants ; leur investissement est l'une des clefs de la réussite du projet. Les parents qui le souhaitent sont ponctuellement invités à des moments de pratique musicale avec leurs enfants en s'intégrant par exemple dans un chœur associé à l'orchestre. Ces moments privilégiés, conçus autour d'une émotion artistique partagée, contribuent à renforcer les liens intrafamiliaux. Enfin, il s'agit plus largement de faire entrer la pratique musicale dans la vie familiale quotidienne ; au-delà du seul plaisir de la musique, Démos défend l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale.

LA CRÉATION DE MODÈLES INSPIRANTS PARITAIRES

Démos travaille à renouveler en profondeur l'approche de la musique classique. C'est pourquoi il est capital d'y donner une place égale aux hommes et aux femmes, en particulier dans le domaine de la direction d'orchestre où les femmes sont, dans le monde entier, encore trop peu représentées. Ainsi, de nombreuses cheffes d'orchestre sont impliquées dans le projet et Démos s'engage à développer ces modèles inspirants dans les années à venir. Par ailleurs, une attention est portée à la composition des groupes d'enfants afin de respecter le mieux possible une mixité filles-garçons.

L'APRÈS-DÉMOS

En dehors des projets menés en collaboration avec la Philharmonie de Paris, un enfant sur deux choisit de poursuivre la pratique d'un instrument de musique à la fin de son parcours au sein du projet Démon.

Les équipes pédagogiques du projet s'appliquent à créer des liens avec les conservatoires ou écoles de musique au sein des territoires concernés. Ces liens prennent la forme qui convient le mieux aux situations de chaque territoire. Ainsi, les professeurs des conservatoires peuvent être directement impliqués dans le projet et les ateliers se dérouler dans l'enceinte du conservatoire ; les enfants peuvent également être invités aux auditions en tant que public ou partager la scène avec les élèves du conservatoire, notamment avec la constitution d'orchestres passerelles réunissant musiciens des conservatoires et de Démon.

LES PROJETS PASSERELLES AVEC LES CONSERVATOIRES

Il s'agit de dispositifs facilitant l'intégration d'enfants issus de Démon dans un conservatoire. Ces passerelles sont co-construites par les équipes Démon et les professionnels de l'enseignement spécialisé des territoires. Des formations à la pratique collective sont également structurées selon les besoins des écoles de musique partenaires. La Philharmonie de Paris permet ainsi que soient accueillis dans ces hauts lieux de la pratique musicale des enfants dont la participation au projet s'achève.

LES ORCHESTRES AVANCÉS

Les orchestres Démon avancés rassemblent des élèves du conservatoire et des enfants ayant commencé leur apprentissage au sein de Démon qui choisissent de poursuivre une pratique instrumentale à la fin de leur cycle. Ils sont encadrés par des intervenants musicaux Démon et des professeurs de conservatoires. Ils ont pour fonction de faciliter l'intégration des enfants issus de différents cycles d'apprentissages. Le fait de jouer au sein d'un même orchestre fédère les enfants autour d'une identité commune, à même de relier des parcours différents. Il existe en Île-de-France trois orchestres avancés : l'Orchestre Démon Philharmonie de Paris, l'Orchestre Démon Conservatoires de Paris et l'Orchestre des Jeunes Démon. En région, le dispositif compte trois orchestres avancés : à La Réunion, Montbéliard et Mulhouse. Cinq autres sont en projet : à Bordeaux, Brest, Lille, Metz et Clermont-Ferrand (rentrée prévisionnelle en 2020-2021).

L'ORCHESTRE DE PARIS ET DÉMOS

En 2020, l'Orchestre de Paris rejoint le projet en animant son propre orchestre Démon d'une centaine de jeunes parisiens en formation avancée.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

UNE ÉVALUATION CONSTANTE

En proposant une approche éducative originale, à la croisée de la formation musicale et citoyenne et qui soit accessible à tous, Démos participe d'un renouvellement des dynamiques dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. Pour occuper cette place de choix aux frontières de l'innovation, des travaux d'évaluation ainsi que de recherche sont nécessaires. Évaluer le dispositif et ses effets à l'échelle individuelle et collective participe en effet d'une réflexion pédagogique et sociale cruciale pour améliorer la contribution de Démos à l'essor culturel français.

Pour questionner les bénéfices espérés de Démos, visibles à travers l'enthousiasme des enfants et leurs capacités accrues dans les apprentissages scolaires, Démos a pris le parti, dès ses débuts en 2010, de confier régulièrement à des équipes de chercheurs de laboratoires français et européens des études mesurant les effets du projet et accompagnant les évolutions du dispositif. Ces études s'inscrivent au croisement de différentes disciplines, des sciences humaines et sociales (ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation, géographie sociale...) aux sciences cognitives. Plus récemment, Démos a mis en place un cadre d'évaluation interne permettant de rendre compte de l'impact social du projet. Ces études plurielles sont pilotées par une chercheuse dédiée (Indiana Wollman), et l'équipe Démos s'est par ailleurs entourée d'un comité d'orientation scientifique réunissant des experts de renom pour analyser la dynamique de recherche qui entoure le projet et formuler des recommandations sur ses futures orientations.

Parmi leurs études les plus récentes, finalisées en 2019 ou en cours de réalisation, on peut noter :

EN SCIENCES SOCIALES :

- Des études ethnosociologiques en trois volets, concernant les travailleurs sociaux, les musiciens et chefs d'orchestre qui se sont engagés dans Démos en raison de son caractère innovant (Le Tirant, 2017-2019). Ces études relatent comment les professionnels ajustent leurs pratiques en continuité ou en rupture avec leurs expériences antérieures. Elles ont mis au jour la diversité de leurs parcours de formation et vies professionnelles comme source de richesse et d'ouverture pour le projet dans ses modalités d'appropriation, de ressources, d'apports et de possibilités d'adaptation.
- Des enquêtes sociologiques.

L'une se concentre sur le profil sociologique des familles impliquées dans le dispositif (Picaud, 2017). Elle montre que les parents des enfants participant à Démos se différencient socialement et économiquement des publics habituels de musique classique. Les données recueillies témoignent du fait qu'une part non négligeable de ces familles est dotée d'un capital culturel assez élevé et que leur faible capital économique serait lié à des trajectoires de migration entraînant un déclassement professionnel. Cette forme de mixité sociale mise au jour est un levier de médiation supplémentaire pour le fonctionnement du projet Démos dans son ensemble.

Une autre étude s'attache à suivre les trajectoires de vie des enfants après leur participation à Démos 1 (2010-2012) (Dansilio et Fayette, 2019). Elle renseigne sur le parcours de formation, le parcours professionnel ainsi que les pratiques culturelles des « anciens enfants de Démos » et permet de réfléchir aux effets de l'apprentissage de la musique dans Démos sur les opportunités et les choix qui ont configuré les trajectoires postérieures de ces jeunes.

- Une thèse en science de l'éducation. Elle se concentre sur l'orchestre Démon Mulhouse (Abou Nasr, en cours).
- Une thèse en géographie sociale. Elle traite, quant à elle, de l'orchestre Démon El Camino à Pau et s'ouvrira potentiellement à d'autres orchestres de Nouvelle-Aquitaine (Bessemoulin, en cours).

EN SCIENCES COGNITIVES :

- Une première étude longitudinale de neurosciences cognitives porte sur l'impact du projet dans le développement neurocognitif des enfants inscrits dans Démon. Elle démontre que l'apprentissage musical proposé par Démon améliore les capacités attentionnelles des enfants et a un effet positif sur l'intelligence générale (Barbaroux *et al.*, 2017).
- Une seconde étude de neurosciences cognitives interroge les effets de l'apprentissage musical en orchestre sur les capacités d'empathie, les modalités d'interaction (interaction sociale) et les compétences affectives des enfants (Glowinski *et al.*, 2019).

Retrouvez toutes les études consacrées au projet Démon sur demos.philharmoniedeparis.fr



© JULIEN MIGNOT

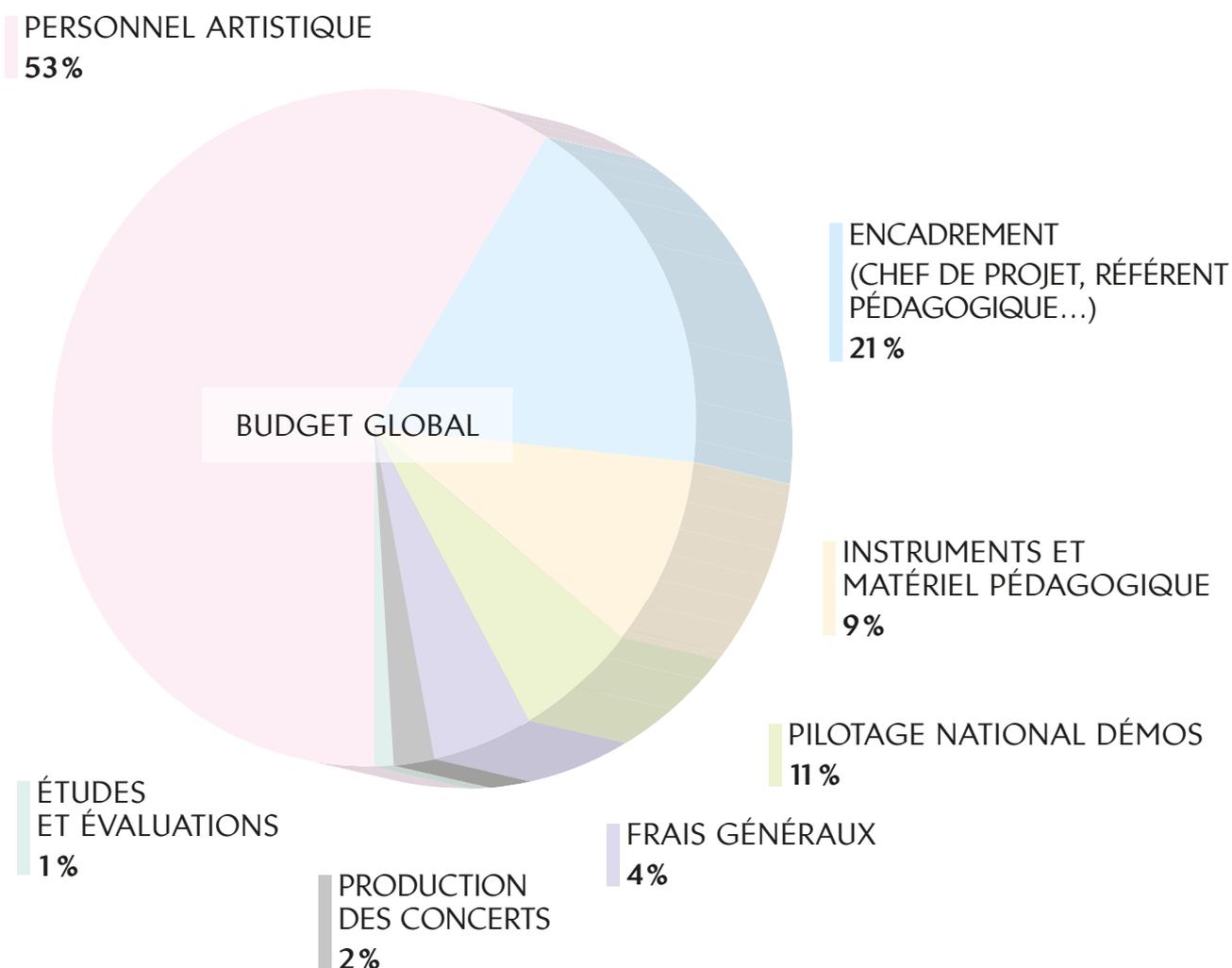


© AVA DU PARC

LE BUDGET

LE COÛT ANNUEL D'UN ORCHESTRE

Le coût annuel d'un orchestre Démon met en relief l'importance des différents postes nécessaires à son bon fonctionnement. Ainsi, le personnel artistique (chef, musiciens, danseurs et chefs de chœur) qui encadre les enfants tout au long de l'année (3 à 4 heures par semaine, pendant les tutti et les stages), le matériel pédagogique (parc instrumental, commande d'œuvres et d'arrangements musicaux) s'ajoutent à la gestion de projet (coordination, pilotage, etc.), aux représentations (concerts) ainsi qu'aux besoins d'évaluation de l'action.



LE MODÈLE DE FINANCEMENT REFLET D'UN PROJET CO-CONSTRUIT

Les orchestres sont constitués pour trois années. Leur financement est réparti entre l'État, les partenaires locaux et une communauté de mécènes.

L'ÉTAT ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS NATIONAUX

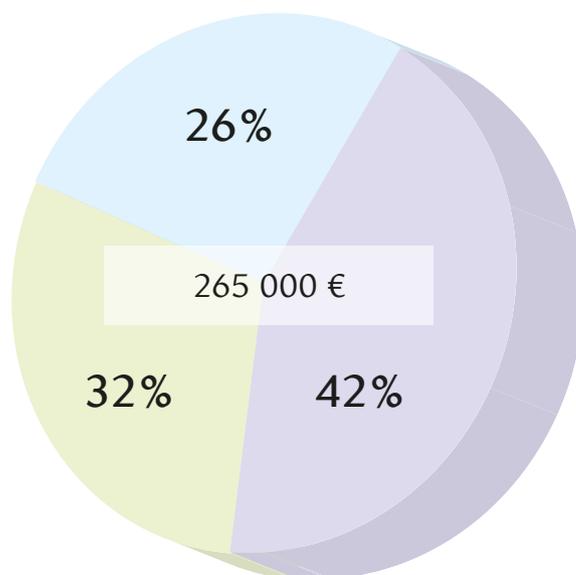
Le ministère de la Culture a confirmé un engagement renforcé jusqu'en 2021.

Le ministère de la Cohésion des territoires via le CGET poursuit également son soutien au projet.

À partir de 2020, le ministère de l'Éducation nationale participera pour la première fois au dispositif.

Le ministère des Outre-mer accompagne le développement de Démon dans ses territoires.

D'autres partenaires institutionnels soutiennent Démon : l'Union européenne (Fonds social européen), les caisses d'allocations familiales...



LES MÉCÈNES

Le soutien de mécènes, correspondant à près d'un tiers du budget, est essentiel à la réussite du projet. À titre d'exemple, la troisième phase de Démon a été rendue possible grâce à une communauté de mécènes composée de 6 fondations privées, 14 entreprises et fondations d'entreprises, 12 grands donateurs et plus de 3 500 donateurs depuis 2015.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La part portée par les collectivités territoriales est fondamentale pour la mise en place du projet dans les territoires. Elle représente un investissement qui peut être réuni via les régions, les départements, les communautés d'agglomération, les communes...

L'implication des caisses d'allocations familiales vient en soutien des collectivités territoriales.

LES CHIFFRES CLÉS

6 400
ENFANTS DEPUIS 2010

+ de 40
ORCHESTRES CRÉÉS DEPUIS 2010

+ de 6 000
INSTRUMENTS DISTRIBUÉS DEPUIS 2010

149
CONCERTS DE RESTITUTION DEPUIS 2010

1 519
PROFESSIONNELS ACTUELLEMENT
IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

environ 120h
DE PRATIQUE MUSICALE PAR AN
POUR CHAQUE ENFANT

50 %
D'ENFANTS QUI CONTINUENT À JOUER
D'UN INSTRUMENT APRÈS DÉMOS

20
ÉTUDES ET ÉVALUATIONS,
RÉALISÉES OU EN COURS

3 540
DONATEURS, GRANDS DONATEURS,
ENTREPRISES OU FONDATIONS MÉCÈNES

+ de 300
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES IMPLIQUÉES

DÉMOS EN RÉSUMÉ

**UNE PÉDAGOGIE MUSICALE INNOVANTE
BASÉE SUR LE COLLECTIF ET L'ORALITÉ**

**UNE ÉMANCIPATION POUR LES ENFANTS ET UN APPRENTISSAGE
CITOYEN À TRAVERS UNE EXPÉRIENCE ORCHESTRALE**

**UN RENOUVELLEMENT EN PROFONDEUR
DU PUBLIC DE LA MUSIQUE CLASSIQUE**

**UNE IMPLICATION FORTE DES PROFESSIONNELS
AU SERVICE DE L'EXIGENCE MUSICALE**

**UN DISPOSITIF AU SERVICE
DES DYNAMIQUES ET SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES**

**UNE MISE EN RÉSEAU DE PARTENAIRES DIVERS :
ÉTAT, UNION EUROPÉENNE, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, PARTENAIRES CULTURELS,
ACTEURS SOCIAUX ET MÉCÈNES**

**UNE CONTRIBUTION À L'ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA PRATIQUE MUSICALE EN FRANCE**

STRUCTURES OPÉRATRICES (EN SEPTEMBRE 2019)

Aisne (2 orchestres)	ADAMA (Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne)
Angers	Conservatoire à rayonnement régional d'Angers
Beauvaisis	Conservatoire à rayonnement départemental Eustache-du-Caurroy
Bordeaux Métropole Gironde	Opéra national de Bordeaux
Bourgogne-Franche-Comté	Association OrKestre TaKajouer
Brest Métropole	Conservatoire à rayonnement régional de Brest Métropole
Grand Châtelleraut	Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine
Clermont-Ferrand	Orchestre d'Auvergne
Grand Verdun	Agglomération du Grand Verdun Conservatoire à rayonnement départemental du Grand Verdun
Guadeloupe	Communauté d'agglomération Cap Excellence
Le Havre Seine Métropole	Conservatoire à rayonnement départemental Arthur Honegger
Île-de-France (14 orchestres)	Cité de la musique - Philharmonie de Paris
Kreiz-Breizh	Communauté de communes du Kreiz-Breizh
Lille Métropole	Orchestre national de Lille
Lyon Métropole	Auditorium Orchestre national de Lyon
Marseille	Apprentis d'Auteuil et Opéra de Marseille
Metz-Moselle (2 orchestres)	Orchestre national de Metz - Cité musicale de Metz
Montpellier Méditerranée Métropole	Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier Méditerranée Métropole
Mulhouse	Conservatoire à rayonnement départemental de Mulhouse
Pau	Association El Camino et Orchestre de Pau Pays du Béarn
Grand Reims	Conservatoire à rayonnement régional de Reims
La Réunion	Cité des Arts
Rouen	Le Poème Harmonique
Strasbourg	Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg
Thouars	Conservatoire à rayonnement intercommunal du Thouarsais
Toulouse Métropole	Orchestre national du Capitole de Toulouse
Val de Sambre	Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS NATIONAUX



et plus de 300 collectivités territoriales qui accueillent les orchestres (Liste disponible sur www.projetdemos.fr).

UNE COMMUNAUTÉ DE MÉCÈNES ENGAGÉS

Grand mécène fondateur _____ Mécènes principaux _____ Grand mécène bienfaiteur



Grand mécène ambassadeur _____ Grand mécène historique



Grands mécènes _____



ART MENTOR FOUNDATION LUCERNE



vivendi

DEMAIN

CHANEL
FUND FOR WOMEN
IN THE ARTS & CULTURE

FFP

Mécènes _____



eren

ALLEN & OVERY



Fondation Masalina



Provestis



france+tv

TROISCOULEURS

Philippe Stroobant, mécène principal.

LE CERCLE DÉMOS

Les 3 600 donateurs de la campagne *Donnons pour Démos* depuis 2015.



© AVA DU PARC

« Ces enfants auxquels on prête des instruments, qui les rapportent à la maison avec fierté, et qui, trois ans plus tard jouent à la Philharmonie sur la même scène que les meilleurs musiciens professionnels, ces enfants-là deviennent des citoyens européens pour la vie. »

Nicolas Dufourcq
Président du Cercle Dédos

LA FISCALITÉ DU MÉCÉNAT EN FAVEUR DE DÉMOS

POUR LES ENTREPRISES

Déduction sur l'impôt des sociétés de 60% du montant du don (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires). Contreparties plafonnées à 25% du montant du don.

POUR LES PARTICULIERS

Impôt sur le revenu : déduction de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

IFI : déduction de 75% du montant du don, libellé à l'ordre de la Fondation Philharmonie de Paris sous l'égide de la Fondation de France (dans la limite de 50 000 €).

CONTACTS

DÉMOS

GILLES DELEBARRE

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AU PROJET DÉMOS
gdelebarre@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 46 64 • +33 (0)6 86 32 08 45

ÉRIC LEMAIRE

DIRECTEUR ADJOINT
elemaire@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 89 58 • +33 (0)7 63 06 46 91

HÉLÈNE DESCOURTIS

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION DÉMOS
hdescourtis@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 44 61 • +33 (0)6 30 02 79 43

SECRETARIAT GÉNÉRAL

HUGUES DE SAINT SIMON

SECRETAIRES GÉNÉRAL
hdesaintsimon@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 45 65

PHILIPPE PROVENSAL

RESPONSABLE DU SERVICE PRESSE
pprovensal@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 45 63

DIRECTION GÉNÉRALE

CLARA WAGNER

DIRECTRICE DÉLÉGUÉE AUX RELATIONS
INSTITUTIONNELLES ET DIPLOMATIQUES
cwagner@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 47 27 • +33 (0)6 37 75 58 22

MÉCÉNAT

CHRISTOPHE MONIN

DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET MÉCÉNAT
cmonin@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 46 04 • +33 (0)6 72 95 09 86

CAMILLE ASSOULINE

RESPONSABLE MÉCÉNAT DES ENTREPRISES
cassouline@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 53 38 38 32 • +33 (0)6 84 31 18 78

ZOÉ MACÊDO-ROUSSIER

RESPONSABLE MÉCÉNAT DES INDIVIDUELS
zmacedo@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 45 71 • +33 (0)7 81 81 07 46

EMMA SCRIBE

CHARGÉE DE MÉCÉNAT DES ENTREPRISES
escribe@philharmoniedeparis.fr
+33 (0)1 44 84 89 35

Impression : Galaxy Imprimeurs

© **Philharmonie de Paris**, novembre 2019

Licences E.S. n° 1-1083294-1-1041550-2-1041546-3-1041547

CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE DE PARIS

221, AVENUE JEAN-JAURÈS - 75019 PARIS

[DEMOS.PHILHARMONIEDEPARIS.FR](https://www.demos.philharmoniedeparis.fr)

